

Cependant l'évolution de la répartition des richesses aux Etats-Unis présente des phénomènes encore plus graves. Là, en effet, le capital général (valeur des terrains comprise), divisé par le chiffre de la population, donne pour quotient une moyenne de 220 dollars par tête en 1840, de 870 dollars en 1880 (*Giffen*, 125), de 1.036 dollars en 1890 (*Carroll Wright*, article cité, 303). Il a donc quadruplé, relativement à la population, de 1840 à 1880, et quintuplé de 1840 à 1890. Le taux moyen du profit et de l'intérêt des capitaux et la proportion de la population ouvrière à la population totale n'ont presque pas varié dans le même temps. Quant à la moyenne des salaires, nous avons déjà vu quelle a été, selon M. Carroll Wright (page 304), la courbe de ses fluctuations. En représentant par 100 ce qu'elle était en 1860, on a 87,7 pour 1840 et 160,7 pour 1890. Elle avait donc augmenté de 83 0/0 seulement, tandis que si la répartition des richesses n'avait pas empiré au point de vue de la qualité, cette moyenne aurait dû quintupler elle aussi, s'accroître de 87,7 à 438,5, c'est-à-dire augmenter avec une vélocité presque triple.

Ainsi donc, non seulement l'inégalité de la distribution des richesses n'a cessé de croître *quantitativement*, elle n'a pas non plus cessé d'empirer *qualitativement*. Et nous pouvons tirer de tout ce qui a été dit jusqu'ici cette conclusion générale : continuellement, et par deux côtés à la fois, l'avantage augmente que la classe ouvrière trouverait à la réduction en propriété collective de l'instrument de production et du capital privé, ce moyen unique de rendre la répartition bien moins inégale au point de vue quantitatif et en même temps tout à fait bonne au point de vue qualitatif.

Les chiffres suivants nous montrent que dans les pays où la production capitaliste est le plus développée, même au point où en sont aujourd'hui les choses, — (et même dans l'hypothèse que le régime économique dérivant de la propriété collective ne dût apporter aucune augmentation de la production sociale), — cet avantage serait déjà fort remarquable.

Pour tout le Royaume-Uni on sait, en effet, que le revenu total soumis à l'*Income Tax* s'élevait, en 1894, à 706.430.875 livres sterling, équivalant à 17.653 millions de francs (1). Ce chiffre ne comprend donc que les revenus supérieurs à 150 livres sterling (3.750 francs), qui sont les seuls atteints par cet impôt ; et dans la pratique il doit probablement être augmenté d'un tiers, l'expérience prouvant que l'impôt sur le revenu est prélevé sur des déclarations qui sont, en général, inférieures de 30 0/0 à la réalité ; ce qui donnerait en chiffres ronds 23 milliards et demi de francs (23.537 millions). La population cette année-là s'élevait, pour tout le Royaume-Uni, à 38.786.053 habitants (2) ; approximativement, le quart de cette somme, c'est-à-dire en chiffres ronds 9.700.000 (9.696.513), représentait donc le nombre total de familles ou des individus adultes vivant seuls. Le quotient

$$\frac{17.653.000.000}{9.700.000} = 1820 \text{ francs}$$

ou le quotient

$$\frac{23.537.000.000}{9.700.000} = 2426 \text{ francs,}$$

dans le cas où les revenus évalués par le fisc doivent être augmentés d'un tiers, servent donc à indiquer de combien pourrait être augmenté le revenu de chaque famille ouvrière si seulement les revenus reconnus par le fisc comme dépassant 3.750 francs (c'est-à-dire, en pratique, seulement les revenus dépassant en réalité 4.000 ou 5.000 francs) étaient également distribués, non pas aux seules familles ouvrières, mais à la totalité des familles du Royaume-Uni : ils nous indiquent que le revenu moyen de chaque famille ouvrière — Bowley calculant, pour 1891, à 53,8 livres

(1) *Statistical Abstract*, Forty-second Number, p. 35.

(2) *Statistical Abstract*, Forty-second Number, p. 236.

sterling = 1.343 francs la moyenne annuelle des salaires anglais (1) —, ce revenu, dis-je, viendrait à être bien plus que doublé, et, pour la plupart de ces familles, même triplé. — Ce que les données ci-dessus rapportées par Hobson confirment par une autre voie, en nous montrant que si la partie du produit social, qui aujourd'hui échoit aux classes riches sous forme de rentes, d'intérêts et de profits, n'était plus extorquée à la classe ouvrière, de façon que tout le revenu national revint au travail, la quantité de revenu qui échoirait à ce dernier serait presque triplée. — Et ces résultats, nous le répétons, se vérifieraient quand même aucune augmentation de la production sociale ne serait amenée par le régime économique, résultant de la réduction de l'instrument de production et du capital privé en propriété collective (2).

Ils ne seraient probablement pas aussi importants dans la plupart des autres pays, soit parce que l'Angleterre, parmi toutes les nations, est peut-être la plus riche, soit parce que, nous l'avons déjà noté, une partie de ses revenus provient de capitaux employés à l'étranger (3).

(1) Article cité : *Changes in Average Wages in the U. K., 1860-1891*, « Journ. of the R. Statistical Soc. », June 1893, p. 248.

(2) Dans le *Tract* N. 5 de la *Fabian Society*, « Facts for Socialists », London, sept. 1889, p. 2, le revenu total, — compris, c'est-à-dire, celui qui n'est pas soumis à l'*Income Tax*, — pour tout le Royaume-Uni, pendant l'année 1896-97, est calculé à non moins de 1.700.000.000 de l. st. La population, en 1897, étant environ de 40.000.000 (en 1893 elle s'élevait à 39.134.166 : « *Statistical Abstract* », Forty-second Number, 236), le revenu moyen annuel serait d'environ 42 1/2 l. st. par tête, ou 170 l. st. = 4250 fr. par famille. Donc, selon ces chiffres, si la richesse avait été distribuée uniformément, la rétribution de la classe ouvrière se serait élevée d'une moyenne de 48 l. st. = 1200 fr. par an, — laquelle, selon ce *Tract*, est la moyenne des salaires des ouvriers anglais, pourvu qu'on en exclue les *agricultural and general labourers* qui ont les salaires les plus bas (p. 11 et 12), — à une somme trois fois et demie plus grande.

(3) Le montant total de ces capitaux est calculé par M. Giffen, pour 1883, à 1.300 millions sterling sur un montant total du capital

D'autre part, cependant, il faut noter que le taux du profit y est plus bas qu'ailleurs et que les données ci-dessus se rapportent aussi à l'Irlande, le pays de la misère. Elles peuvent quand même suffire à démontrer que la question sociale n'est pas seulement une question de production, mais aussi, en fait, une question de répartition. Le prolétariat aurait bien tort, sans doute, d'accepter à la légère un nouveau système social qui ne permettrait pas, en même temps qu'une meilleure répartition, une production également plus grande, mais nous voyons ici que, par elle-même, une meilleure répartition offrirait à la classe ouvrière des avantages très importants.

Si les chiffres précédents nous ont démontré combien la réduction en propriété collective des capitaux privés serait avantageuse au bien-être de la classe ouvrière, même dans l'hypothèse où le système économique social qui en dériverait, sans augmenter la production, ne servirait qu'à rendre plus égale sous le rapport de la quantité, et meilleure sous le rapport de la qualité, la répartition des richesses, les quelques chiffres et les considérations rapides qui suivent, nous montreront quels gaspillages de forces précieuses et de travail précieux, tout à fait inutile pour la félicité sociale, est causé aujourd'hui par les consommations voluptueuses des classes aisées, parasites des masses prolétariennes.

M. Paul Leroy-Beaulieu a dressé pour l'année 1896, sur les revenus des habitants de la capitale de la France, le tableau que nous rapportons ici, et auquel nous n'avons ajouté que la dernière colonne, calculée sur les données des autres, en prenant comme revenu moyen de chaque classe la moyenne arithmétique du revenu minimum et du revenu maximum (1).

national de 10 milliards (p. 26 et tab. p. 11), ce qui donne une proportion de 13 0/0.

(1) *Rép. des Rich.*, 563.

## LOYERS ET REVENUS DE PARIS

Catégorie de la valeur locative réelle des logements	Revenus correspondant à chaque catégorie en multipliant par 10 les valeurs locatives de 7.000 francs et au-dessus; par 8 celles de 2.500 francs à 6.999 francs; par 7 celles au-dessous de 2.500 francs.	Nombre des revenus de chaque catégorie	Proportion pour cent entre le nombre des revenus de chaque classe et le nombre total des revenus parisiens.	Montant du revenu de chaque classe
Au-dessus de 20.000	200.000 et au-dessus (moyenne 330.000)	495	0,06	163.350.000
De 15.000 à 19.999	150.000 à 199.900	508	0,06	88.025.000
« 10.000 à 14.999	100.000 à 149.900	1.572	0,19	196.500.000
« 7.000 à 9.999	56.000 à 99.900	2.954	0,36	230.412.000
« 4.000 à 6.999	32.000 à 55.900	9.757	1,19	429.308.000
« 2.500 à 3.999	17.500 à 31.900	14.421	1,77	356.198.000
« 1.500 à 2.499	10.500 à 17.400	26.626	3,25	371.364.000
« 1.000 à 1.499	7.000 à 10.490	38.495	4,10	291.406.000
« 500 à 999	3.500 à 6.990	117.695	14,42	612.014.000
« 300 à 499	2.100 à 3.490	210.688	25,73	589.912.000
« 200 à 299	1.400 à 2.090	199.440	24,44	339.048.000
Au-dessous de 200	Au-dessous de 1.400	198.530	24,43	?
		816.131	100,00	3.667.537.000

La moyenne des 495 valeurs locatives supérieures à 20.000 francs est calculée par M. Leroy-Beaulieu 33.000 francs. La moyenne de 330.000 francs qu'on en a déduite pour le revenu des riches de cette classe est certainement inférieure à la vérité, si l'on considère qu'elle comprend les revenus de tous les gros bonnets de la finance parisienne, auxquels leurs fortunes colossales ont donné une réputation universelle : « Il est clair, dit M. Leroy-Beaulieu, que dans cette dernière catégorie se trouvent les quelques dizaines de personnes qui, dans ce pays de France, ont vraiment des fortunes énormes qu'il n'est pas possible d'évaluer. Leur loyer, surtout leur loyer urbain, est un indice insuffisant; il faudrait y ajouter au moins celui de leurs diverses maisons de campagne, et il y a, du reste, un degré de fortune ou de revenu, auquel n'arrivent que quelques individualités exceptionnelles, et qui échappe à toute évaluation » (*ibid.*, 562). Cependant, prenons tout de même cette moyenne de 330.000 francs comme correspondant à la réalité; et cherchons combien de personnes devront travailler pour chacun de ces richissimes, à la production de marchandises de luxe ou à la prestation de services directs, dans l'hypothèse où ces revenus seraient dépensés en entier.

En calculant à 5 francs le salaire journalier moyen de tous les producteurs de marchandises de luxe et de tous les individus prêtant des services directs destinés à la pure jouissance des riches, nous serons certainement au-dessus de la vérité, l'ensemble de ces travailleurs s'étendant, — pour ne citer que les plus en vue, — depuis les couturières, les modistes, les fleuristes, les brodeuses, les dentellières de Paris (lesquelles ont cependant, elles aussi, un salaire inférieur à 5 francs), jusqu'aux pêcheurs de perles de l'île de Ceylan, aux chercheurs de diamants du Brésil, aux tailleurs de diamants d'Amsterdam, d'une part, ainsi qu'aux éleveurs de vers à soie de la Chine et aux fileuses de soie de l'Italie, de l'autre (1); depuis les maçons et les

(1) Parmi les ouvrières employées au tirage et à l'organsinage,

manœuvres qui ont bâti les palais grandioses de la capitale, depuis les fabricants de meubles riches, depuis les tapisseries, depuis les bimbolotiers de Paris, jusqu'aux terrassiers et aux manœuvres des audacieux funiculaires ou crémaillères de la Suisse, aux ouvriers constructeurs des splendides hôtels de l'Engadine ou de la Riviera, aux floriculteurs de Cannes et de Bordighera ; depuis les cochers et les valets de chambre, depuis la valetaille des hôtels de luxe, depuis les jockeys du *Grand Prix*, depuis les croupiers de Monte Carlo, jusqu'aux prostituées mêmes de toute l'Europe (1).

les fileuses expérimentées ont gagné en 1896, dans la province de Cuneo, un salaire journalier moyen de 1 fr. 20, les fileuses de deuxième classe 1 fr. 10, les tordeuses 1 fr. 30, les organsineuses 1 fr. 12 (*Annuario statistico italiano* pour l'année 1897, p. 126).

(1) M. Novicow, dans ses calculs, prend, comme valeur moyenne de la journée de travail, 1 fr. pour l'humanité entière ; 1,33 pour le groupe européen étendu ; 2 fr. pour le groupe européen restreint (*Les Gaspillages*, 56).

A Bruxelles, sur 21.691 ouvriers qui s'étaient fait inscrire de 1892 à 1897 à la Bourse du Travail, 8.009 avaient déclaré leurs salaires, et de ceux-ci

1.155	avaient en moyenne un salaire de	1 fr. 18
787	—	2 fr. 01
et 5.326	—	3 fr. 20

5,3 0/0 seulement de ces derniers avaient des salaires de plus de 4 francs (CHARLES DE QUEKER, secrétaire de la Bourse du Travail de Bruxelles, *I salari correnti a Bruxelles dal 1892 al 1897* « Riforma Sociale », 15 sett. 1898, p. 857).

A Vienne, selon la dernière enquête sur le travail des femmes, enquête exécutée en 1896-97, les passementières commencent leur apprentissage avec un salaire par semaine de 1 florin 50 (3 fr. 20) ; leur apprentissage fini, les plus habiles parviennent à un salaire de 4,50 à 6 florins au maximum par semaine. Les couturières de 40 kreuser à 2 florins par jour, la saison ne durant que 6 mois. Les ouvrières à la machine pour broder les souliers de bal pour dames, de 7,50 à 8,50 florins par semaine : « c'est là l'ouvrage qui paraît le mieux payé ». Les chemisières pour hommes, les couturières en chemises, celles qui cousent les caleçons, et les couturières en chemisettes pour dames, arrivent au maximum, avec

En calculant à 300 en un an le nombre de journées de travail régulier, on est aussi, certainement, au-dessus de la vérité, M. Leroy-Beaulieu prenant en effet le nombre de 280 (*ibid.*, 555). Quoi qu'il en soit, acceptons tout de même le chiffre de 1.500 francs comme salaire annuel moyen de tous les ouvriers producteurs de marchandises de luxe et de tous ceux prêtant directement des services pour la pure jouissance des riches (1).

En supposant que chaque riche de la première catégorie dépense tout son revenu, combien de personnes emploierait-il pour la production des objets de première nécessité et des objets de luxe ? Combien d'autres lui prêteront-elles des services directs ? Si nous divisons le revenu 330.000 francs par 1.500, nous obtiendrions le chiffre de 220 personnes ; mais ce chiffre serait cependant supérieur à la vérité, par le fait que le prix des marchandises achetées par ces riches diffère du montant des salaires des travailleurs employés à les produire, et cela à cause des profits prélevés par les capitaux salaires et par les capitaux techniques et compris dans ce prix. Nous devons toutefois faire observer que quand la production de ces marchandises, de ces objets de luxe,

leurs salaires à la pièce, à gagner 3,50 florins par semaine ; elles doivent cependant fournir le coton, l'huile pour la machine, les aiguilles et l'éclairage, et comme toutes ces fournitures coûtent 1 florin 24 kreuser, il en résulte qu'en travaillant onze heures par jour, le dimanche compris, elles n'arrivent à gagner que 2 florins 40 kreuser par semaine. Les corsetières : de 2 à 4 florins par semaine. Les ouvrières en confiserie : de 3 à 6 florins par semaine, la saison ne durant que 8 mois. Les ouvrières en fleurs artificielles de 2 fl. 50 kreuser à 8 florins par semaine. Les ouvrières en plumes, qui travaillent à la façon, n'arrivent à gagner en onze heures de travail que 30 kreuser (63 centimes) par jour (Miss A. S. LEVETUS, article cité : *Working Women in Wien* ; « The Econ. Journ. », March 1897, p. 102-103).

(1) Nous avons vu que M. Bowley, quoique péchant par trop d'optimisme, évalue la moyenne annuelle des salaires anglais, — qui sont les plus élevés d'Europe, — à 53,8 livres sterling = 1.345 fr.

demande presque exclusivement un capital-salaires (fabriques de dentelles, ateliers de brodeuses, modistes, fleuristes, etc.), leur prix diffère moins que pour les autres marchandises du montant général des salaires, parce qu'on n'ajoute à ce montant que le seul bénéfice du capital-salaires. Par contre, il en diffère davantage quand la confection de ces marchandises réclame aussi un capital technique variable, par exemple des matières premières de quelque valeur (pour les fabricants de meubles de luxe, les bois ; pour les couturières, les étoffes ; etc.) ; mais il en différera au maximum quand il sera nécessaire d'employer un capital technique fixe d'une grande valeur. Or, il est notoire que la plupart des perfectionnements techniques réclamant une quantité de machines, de grandes fabriques, etc., ont été introduits dans la confection des marchandises de première nécessité, des marchandises-salaires, et non dans celle des marchandises de luxe. Ces dernières, en effet, ne se prêtent pas à être produites par des machines ; en outre, l'introduction des machines n'a eu d'autre but que d'abaisser le coût de la force de travail, c'est-à-dire celui des marchandises-salaires. On sait aussi que la plupart des marchandises de luxe appelées *articles de Paris*, sont produites par la petite industrie, par des artisans indépendants ; pour ces derniers, la matière première qu'ils emploient ayant peu ou point de valeur, la valeur des marchandises coïncide à peu près avec leur rétribution. Il faut noter en outre que tous ceux qui, au lieu de produire des marchandises de luxe, prêtent des services directs aux riches, reçoivent leur salaire directement de ceux-ci, de sorte que leur nombre est alors vraiment égal au quotient du revenu dépensé divisé par la moyenne de leur salaire (1).

(1) Il n'est certainement pas exagéré d'admettre qu'en moyenne un tiers du revenu dépensé par les grandes fortunes est employé à la rétribution des services directs : domestiques, valets de chambre, cuisiniers, cochers, jockeys, majordomes ; jardiniers des jardins des villes, des maisons de campagne, gardes-chasse des

Malgré cela, et pour excéder en précaution, nous diminuons le chiffre obtenu de 220, soit d'un tiers. C'est admettre qu'un tiers en moyenne du revenu dépensé par les classes riches sert à la rétribution des services directs ; et que le reste sert, pour un tiers, à l'achat de marchandises de première nécessité dans la valeur desquelles nous supposons que les salaires figurent pour  $\frac{1}{4}$  et les profits et les intérêts du capital (capital technique et capital salaires) pour  $\frac{3}{4}$  ; pour un tiers à l'achat de marchandises d'une utilité secondaire et de marchandises de luxe dans la valeur desquelles les salaires figurent pour  $\frac{2}{4}$  et les profits et les intérêts pour autant ; pour un tiers enfin à l'achat des marchandises de luxe dans la valeur desquelles les salaires figurent pour  $\frac{3}{4}$  et les profits et les intérêts pour  $\frac{1}{4}$  : de sorte qu'alors chaque revenu dépensé  $a$  représentera un nombre d'individus donné par :

$$\left(\frac{1}{4} + \frac{2}{4} + \frac{3}{4}\right) \frac{\frac{1}{3} \left(\frac{2}{3} a\right)}{1500} + \frac{\frac{1}{3} a}{1500} = \frac{2}{3} \frac{a}{1500}$$

• pares ; tous les domestiques des clubs, les croupiers des maisons de jeu ; tous les domestiques, portiers, etc., des grands hôtels (on sait que ceux-ci n'ont généralement d'autre paye que les pourboires des voyageurs), tout le personnel spécial des wagons Pullmann, tous les équipages des yachts de plaisir ; nourrices, bonnes, *nurses*, institutrices, professeurs particuliers, maîtres de musique, de peinture, de chant, de danse, d'escrime, d'équitation, etc. ; danseuses, prostituées, cocottes, entremetteuses, tout le personnel des maisons de tolérance de premier ordre ; tous ceux sur lesquels s'exerce la corruption pour satisfaire la vanité des riches avides d'un titre, d'une charge sociale ; les journalistes, les reporters chargés de rendre compte des réceptions, des soirées, des fêtes dans les maisons des riches ; tous les parasites qui s'attachent à tout grand seigneur, au gros parasite, afin de lui constituer une véritable cour de flatteurs et d'humbles serviteurs, etc., etc. Tous ces individus prêtent directement leurs services aux riches, et c'est de ces derniers qu'ils reçoivent directement leur rétribution.

Ainsi donc, c'est à 147 ( $= \frac{2}{3} 220$ ) que s'élèvera le nombre des personnes que, pour son compte exclusif, chaque riche de la première catégorie emploie à produire des marchandises de première nécessité et des marchandises de luxe, ou à lui prêter directement des services.

La même réduction devra être apportée à toutes les autres catégories des riches. De sorte que :

Tous les riches de la 1 <sup>re</sup> catég. emploieront	$147 \times 495 =$	72 765 personnes
» » 2 <sup>e</sup> »	$\frac{2 88 025 000}{3 \times 1 500} =$	39 122 »
» » 3 <sup>e</sup> »	$\frac{2 496 500 000}{3 \times 1 500} =$	87 333 »
» » 4 <sup>e</sup> »	$\frac{2 230 412 000}{3 \times 1 500} =$	102 405 »
» » 5 <sup>e</sup> »	$\frac{2 429 303 000}{3 \times 1 500} =$	190 303 »
» » 6 <sup>e</sup> »	$\frac{2 356 498 000}{3 \times 1 500} =$	158 310 »
» » 7 <sup>e</sup> »	$\frac{2 371 364 000}{3 \times 1 500} =$	165 050 »
» » 8 <sup>e</sup> »	$\frac{2 291 406 000}{3 \times 1 500} =$	129 513 »
Total . . . . .		945 301 personnes

Arrêtons-nous à cette huitième catégorie comprenant les revenus de 7.000 à 10.500 francs. Si nous additionnons, nous trouvons que 89.723 riches parisiens, s'ils dépensaient tout leur revenu, emploieraient 945.301 personnes à leur produire les objets de première nécessité et les objets de luxe et à leur prêter des services directs.

Sur ces 945.301 personnes, combien y en aura-t-il d'employées à produire des objets de première nécessité ? Une personne qui possède un revenu annuel de 1.500 francs a de quoi satisfaire complètement ses besoins de première nécessité, car ce revenu correspond à un salaire de 5 francs par jour (1). Ainsi donc, pour se procurer, outre les objets

(1) Les fileurs et les tisserands de la manufacture de coton Cantoni, province de Milan, ont gagné par jour en 1896 un salaire

de première nécessité, ceux qui rendent la vie déjà passablement confortable, chaque riche fera travailler  $\frac{1 1500}{4 1500}$  ouvriers (1). Et pour tous les riches :  $\frac{1 1500}{4 1500} \times 89.723 =$  22.430 personnes. Il restera donc 922.871 personnes dont le travail ne servira qu'à procurer aux riches de pures superfluités.

Une partie de ces superfluités contribue à augmenter effectivement d'une manière sensible le bonheur de ceux qui en jouissent, mais le reste ne parvient guère, ou ne parvient même pas du tout, à augmenter le bonheur de la classe riche. Admettons cependant qu'il arrive parfois à éloigner des riches actuels certaines peines ; c'est par la possibilité qu'il donne de satisfaire des besoins purement factices, issus de l'inégalité actuelle, et qui n'existeraient plus si cette inégalité cessait d'être. Le travail employé à produire tout ce reste de superfluités est donc dépensé en pure perte au point de vue de la félicité humaine.

On peut affirmer qu'aujourd'hui et dans notre milieu européen, les superfluités obtenues en sus de celles qu'on peut obtenir avec un revenu annuel de 8.000 francs (2),

moyen de 2 livres les premiers, de 1 lire 86 les seconds (*Annuario statistico italiano* de 1897, p. 128).

Les ouvriers foulons de la Valle Mosso dans le Biellais, gagnent de 35 à 40 livres par mois ; les teinturiers, qui ont un salaire un peu plus élevé, de 40 à 45 livres par mois ; un tisserand de 55 à 60 livres en moyenne (LUIGI EINAUDI, *Psicologia di uno sciopero*, « Riforma Sociale », 15 ottobre 1897, p. 948).

(1) Car il s'agit ici de marchandises, dans la valeur desquelles, selon notre hypothèse, les salaires figurent pour  $\frac{1}{4}$  et les profits avec les intérêts du capital pour  $\frac{3}{4}$ .

(2) Ce chiffre est supérieur aux honoraires moyens des professeurs des Universités françaises et correspond au revenu 3 0/0 d'un capital de 265.000 fr. Les employés de l'administration de l'Etat, gagnent en France communément de 1.500 à 1.800 fr. et leur

sont justement de celles qui n'augmentent pas, même actuellement, d'une manière sensible, le bonheur de leurs possesseurs ; ou, si elles l'augmentent, ce n'est que grâce à la satisfaction qu'elles procurent de besoins tout à fait artificiels.

Les grandes richesses, en effet, créent par elles-mêmes à leurs possesseurs des dépenses obligatoires. *Richesse oblige* est encore plus impérieux que *noblesse oblige*. Une famille riche se considère comme obligée par le fait même de sa richesse, et grâce aux préjugés sociaux en vigueur, à dépenser une certaine partie de ses revenus en dépenses de luxe, même si cet excédent de dépense, qu'autrement elle ne ferait pas, ne satisfait aucun besoin vraiment senti. Ainsi donc, cet excédent de dépense du revenu n'augmente nullement la félicité de ses possesseurs. Une meilleure répartition des richesses ferait disparaître ces besoins factices, en même temps que le surcroît inutile de travail et de peines qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour les satisfaire.

Quant aux besoins créés par la vanité, ils peuvent être également satisfaits avec une dépense plus ou moins considérable de forces ; mais c'est l'existence des grandes richesses qui rend indispensable, pour satisfaire cette vanité, une dépense de forces très grande plutôt que très petite.

En effet, le désir de paraître deux fois plus riche qu'un autre, c'est-à-dire de posséder des objets (bijoux, vêtements, chevaux, parcs, habitations de luxe, etc.) d'une valeur deux fois plus grande que ceux qu'il possède, est tout

meilleure espérance est d'arriver à 3.000 fr. (*Rep. des Rich.*, 348). Dans l'armée française la paye d'un colonel s'élève à 8.136 fr. par an ; celle d'un lieutenant-colonel à 6.388 fr. ; celle d'un chef de bataillon ou d'escadron à 5.308 fr. ; un capitaine, douze ans après qu'il a atteint ce grade, touche 4.140 fr. ; après huit ans, 3.780 ; après cinq ans, 3.420 ; avant cinq ans, il n'a que 3.060 fr. ; un lieutenant de première classe a 2.700 fr. lorsqu'il a atteint ce grade depuis 10 ans ; un lieutenant de seconde classe 2.320 ; un sous-lieutenant 2.340. (PAUL GABILLARD, *Le Proletariat dans l'armée en France*, « Revue des Revues », 15 déc. 1898, p. 577).

aussi satisfait quand la proportion est de 100 à 50 que quand elle est de 10 à 5. Ainsi donc un travail  $100 + 50 = 150$  et un travail de  $10 + 5 = 15$  peuvent également satisfaire la même quantité de vanité. Et ce n'est que le fait qu'un homme possède des richesses égales à 50 qui provoque chez d'autres des besoins dont la satisfaction réclame un effort de 100. Si cet homme ne possédait qu'une richesse égale à 5, un effort égal à 10 suffirait à satisfaire la vanité des autres. Le surcroît de dépense (150-15) que fait la classe riche n'augmente nullement sa félicité totale. Une meilleure répartition des richesses pourrait donc concilier avec une bien moindre déperdition d'efforts la réalisation d'une égale quantité de cette sorte de bonheur.

Quant à une troisième catégorie de superfluités, leur suppression causerait sans doute à ceux qui y sont habitués une véritable diminution de bonheur. Mais l'accoutumance use la joie que donnent d'abord certains avantages. Il suffirait donc qu'en prévision d'une nouvelle répartition visant la diminution des richesses des descendants des capitalistes actuels, ceux-ci eussent soin de donner à leurs enfants une éducation meilleure qui ne les habituerait pas aux douceurs dont ils devraient un jour être privés. C'est ce que font déjà en partie aujourd'hui les familles riches ayant beaucoup d'enfants. La nouvelle répartition apporterait donc la cessation complète de certaines superfluités qui coûtent aujourd'hui beaucoup de travail sans provoquer la moindre augmentation réelle de la somme du bonheur social.

Quant à toutes les autres superfluités qui restent encore en sus de celles comprises dans les trois catégories précédentes, on sait que les accroissements successifs de félicité que les accroissements successifs de revenu, au-dessus d'une somme donnée, arrivent à procurer à ces riches qui ont une potentialité trop forte de se procurer les jouissances de tout genre, continuent à s'amoindrir de plus en plus par le fait que les besoins qui viennent à être satisfaits par ces ac-

croissements de revenu continuent à s'éloigner de plus en plus de ceux de première nécessité ou de ceux en général qui sont les plus intenses. Ce phénomène de la jouissance décroissante a été mis en évidence par l'école édoniste autrichienne, laquelle a glorieusement contribué, et plus que les autres, à l'éclaircir. Pour figurer le phénomène d'une façon schématique, on peut dire que si les revenus croissent selon une progression arithmétique :

1.000, 2.000, 4.000, 6.000, 8.000, 10.000..., 16.000...,

la quantité de félicité qu'ils procurent au-dessus d'un certain revenu (lequel, si nous tenons compte des trois causes précédentes qui rendent possible une même quantité de félicité avec une dépense fort inférieure de revenu, peut être évalué à 6.000 francs) croît également selon une progression arithmétique, mais sa raison diminue selon une progression algébrique :

2, 1,0,50,0,250,0,125,0,0625,...

de manière que la quantité de félicité suit la progression suivante :

1, 2, 4, 6, 7, 7,50, 7.750, 7.785, 7.9375,....,

et cela, naturellement, tandis que la dépense de force et de labour, que ces revenus dépensés mettent en œuvre, croît avec la même progression que ces revenus :

1, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16....;

de manière qu'une fraction toujours croissante de cette dépense de forces et de labour est ainsi gaspillée, tout à fait inutilement, à l'égard de l'augmentation de félicité humaine totale qu'elle devrait procurer.

La langue française se sert du mot blasé pour indiquer les personnes dont la félicité et les jouissances ne s'accroissent plus du tout par le fait de superfluités ou de services quels qu'ils soient, qu'elles peuvent encore se procurer avec leur argent. Passe encore si l'énorme dépense de forces et de labour que ces revenus gigantesques mettent en œuvre procurait, ou était elle seule capable de procurer à leurs possesseurs, ces moments de sublime extase,

ces ivresses divines, qui remplissent d'un bonheur immense l'artiste devant les beautés de la nature ou devant une œuvre d'art, ou le savant au moment où il découvre une loi de l'univers ! Mais non ; l'artiste ou le savant, auxquels seulement sont accordés ces bonheurs suprêmes, ne demandent pour cela à leur prochain qu'une minime dépense de force ou même aucune. La simple observation d'un phénomène naturel, la simple contemplation de l'inépuisable variété et de la splendeur des œuvres de la nature, leur suffisent souvent ; ou si quelquefois ils ont besoin, par exemple, de bibliothèques et de musées publics, de laboratoires scientifiques, de galeries publiques d'œuvres d'art et d'expositions artistiques, ou même, par exemple, de représentations théâtrales, de concerts grandioses, ou autres semblables choses, ils ont besoin par là, en effet, de produits du travail de l'homme, lesquels produits ont demandé, ou demandent pour leur production, une forte dépense de forces et d'intelligence ; mais comme ces produits sont tels qu'ils peuvent servir à la jouissance d'une foule de personnes en même temps ou successivement, la somme de travail qu'ils ont coûté, rapportée à tous ceux qui en jouissent, vient à être bien petite pour chacun d'eux. Pour le richissime blasé, au contraire, des centaines de travailleurs travaillent et se donnent de la peine exclusivement pour lui, mais son bonheur n'est pour cela nullement augmenté ; des centaines d'êtres humains s'acharnent et se donnent de la peine pour porter de l'eau à la mer, dont le niveau cependant ne s'élève pas même d'une quantité infinitésimale.

Ainsi, pour ces quatre catégories de satisfactions de besoins factices ou infinitésimaux, à la douleur ou à la peine d'une quantité donnée de travail, qui est égale, quelle que soit l'intensité des besoins que ce travail sert à satisfaire, on n'a à opposer aucune augmentation sensible de la quantité totale de félicité humaine. Une répartition plus égale des richesses ne supprimerait que cette félicité mi-